

Pour diffusion immédiate

Campagne « Et si j'avais tort ? J'en parle, j'apprends »
**Brossard joint ses efforts à l'UNESCO et au
Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence**

Brossard, le 18 octobre 2017 – C'est avec fierté que la Ville de Brossard a annoncé aujourd'hui qu'elle participe à la campagne « Et si j'avais tort ? J'en parle, j'apprends » organisée par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), en partenariat avec le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV). Cette initiative vise à renforcer la résilience et à favoriser le développement d'un esprit critique comme facteurs de protection face aux discours radicalisants et extrémistes menant à la violence. Le Service de police de l'Agglomération de Longueuil (SPAL) participe également à la campagne en organisant des ateliers communautaires de sensibilisation sur le territoire.



Les organisateurs ont créé un site web qui contient tous les renseignements entourant l'initiative, un calendrier d'ateliers et d'activités de sensibilisation ainsi que les détails d'un concours auquel peuvent participer les personnes âgées entre 13 et 35 ans. Pour en apprendre davantage sur la campagne, visitez le etsijavaistort.org.

« L'identité même de Brossard se dévoile par sa diversité culturelle. Avec ses quelque 57 communautés culturelles présentes sur son territoire et considérant que près du tiers de la population brossardoise est issue de l'immigration, il était impératif que nous apportions notre soutien à la campagne mise sur pied par la CCUNESCO et le CPRMV. Notre ville fait figure de modèle en matière d'intégration et nous saluons les initiatives qui permettent le dialogue et l'inclusion entre les diverses communautés culturelles », a souligné le maire de Brossard, Paul Leduc.

Rappelons que la Ville de Brossard a adhéré à la *Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination* en 2015. Cet engagement s'inscrivait dans l'élaboration du plan d'action interculturel 2016-2017 de la

municipalité. Ce plan regroupe plusieurs mesures à être réalisées par la Ville afin de favoriser le développement de relations harmonieuses entre les différentes communautés et la mise en valeur de la diversité culturelle propre à Brossard.

Bas de vignette : La campagne « Et si j'avais tort ? J'en parle, j'apprends » vise à renforcer la résilience et à favoriser le développement d'un esprit critique comme facteurs de protection face aux discours radicalisants et extrémistes menant à la violence.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311